

Résumé : Plan d'action national de lutte contre la traite, l'exploitation et le travail des enfants 2025-2029 – Côte d'Ivoire

Octobre 2025

Le Plan d'Action National (PAN) 2025-2029 de la République de Côte d'Ivoire, signé le 2 juin 2025 à Abidjan, vise à intensifier les efforts nationaux pour réduire la traite, l'exploitation et le travail des enfants à l'horizon 2030. Il constitue la quatrième stratégie nationale depuis 2012 et s'inscrit dans la continuité des engagements pris par le gouvernement ivoirien, sous la direction de la Première Dame, Madame Dominique Ouattara, Présidente du Comité National de Surveillance (CNS).

Le document repose sur les leçons tirées des plans précédents, et sur une large consultation multipartite par le biais d'un comité scientifique, dans lequel étaient impliqué notamment la Fondation ICI, le BIT, l'UNICEF, Save the Children et la WCF (Fondation Mondiale pour le Cacao). Le processus d'élaboration du PAN a également mobilisé plusieurs ministères (Emploi, Femme, Famille, Éducation, Intérieur, Santé, etc.), et les collectivités territoriales

Ce document en résume les principaux aspects du PAN 2025-2029.

Cadre général et diagnostic stratégique

Le PAN repose sur une évaluation actuelle du travail des enfants dans le pays et d'un bilan plans précédents, avant de résumer les enjeux clés encore à relever.

Cadre général

Rappelant le contexte international et régional dans lequel s'inscrit le PAN, le document présente une analyse du contexte national, selon laquelle la Côte d'Ivoire a enregistré des progrès notables au cours de la dernière décennie, la prévalence du travail des enfants ayant reculé de 39 % en 2012 à 22 % en 2021 (selon l'évaluation indépendante du PAN 2019-2023 réalisée par le Centre Ivoirien de Recherche Economique et Sociale, CIRES). Les connaissances acquises à travers le précédent PAN quant à la prévalence du travail des enfants révèlent des différences selon l'âge, le milieu de vie et la situation économique des ménages : les enfants de 5 à 11 ans apparaissent les plus concernés, l'incidence est plus marquée en zones rurales qu'urbaines, et les ménages les plus vulnérables connaissent des taux nettement supérieurs à ceux des foyers aisés. Les chiffres démontrent une légère surreprésentation des filles et la persistance d'activités exercées dans des conditions dangereuses est également observée.

Diagnostic stratégique

Sur la base d'une évaluation des PAN 2012-2014, 2015-2017 et 2019-2023, l'actuel plan d'action tire un bilan des progrès réalisés depuis 2012, avec des **avancées notables** en matière de sensibilisation et de renforcement des capacités des acteurs, d'accès à l'éducation, de protection des enfants, de renforcement économique des familles vulnérables et des conditions de vie des communautés ainsi que de la répression et du contrôle de l'inspection du travail. Fort de ce constat, il souligne plusieurs **défis encore à relever**, dont quatre sont identifiés comme étant plus urgents :

1. **Réaliser la traçabilité économique et sociale** de 100% de la chaîne d'approvisionnement du cacao
2. **Réaliser l'interopérabilité des systèmes publics et privés** de suivi du travail des enfants

3. **Déployer le Système d'Observation et de Suivi du Travail des Enfants (SOSTECI)**
4. **Renforcer l'accès à l'éducation, aux services sociaux de base et à la protection sociale** pour les enfants et les familles vulnérables

Cadre stratégique

Tout en tirant parti des forces et faiblesses des plans précédents, le PAN 2025-2029 vise à adresser les causes profondes du travail des enfants et s'inscrit dans une perspective globale selon laquelle la lutte contre le travail des enfants est partie intégrante des programmes sociaux du Gouvernement visant, entre autres, l'accès des enfants à l'éducation et à la santé, l'amélioration des conditions de vie des groupes vulnérables, et la lutte contre la pauvreté.

Théorie du changement

Le PAN 2025-2029 s'appuie sur une théorie du changement qui engage acteurs publics et privés à :

- Promouvoir des **chaînes d'approvisionnement durables**, sans travail des enfants
- Soutenir la **transition du secteur informel vers le secteur formel**
- Développer des **communautés productrices de cacao prospères**
- Contribuer à promouvoir **l'accès de tous les enfants à une éducation** de qualité, équitable et inclusive

A ce titre, le PAN indique intégrer la vision des partenaires du cacao (ICI, WCF), des agences des Nations unies, des partenaires sociaux et de la société civile, tout en s'alignant sur le PND (Plan National de Développement) 2021-2025 de la Côte d'Ivoire.

Objectif général et objectifs spécifiques

L'objectif général du PAN 2025-2029 est de « **Réduire de manière significative le travail des enfants en Côte d'Ivoire à l'horizon 2030** ». Pour y parvenir, il détaille quatre **objectifs spécifiques** :

- Objectif spécifique 1 : Réaliser la Couverture Maladie Universelle gratuite pour les producteurs de cacao
- Objectif spécifique 2 : S'attaquer aux défis persistants tels que les questions traçabilité de la chaîne d'approvisionnement (mise en œuvre du système de traçabilité sociale et opérationnalisation des systèmes publics et privés de suivi du travail des enfants sur l'ensemble du territoire), de traite transfrontalière des enfants, de remédiation du travail des enfants dans les forêts classées ou les mines artisanales, de travail domestique des enfants.
- Objectif spécifique 3 : Renforcer la mise en œuvre des engagements internationaux pris par la Côte d'Ivoire, y compris notamment du *Cadre d'action 2024-2029 pour contribuer à la prévention et à l'élimination progressive du travail des enfants dans les communautés cacaoyères de Côte d'Ivoire et du Ghana* signé le 27 novembre 2024 à Abidjan.
- Objectif spécifique 4 : Accélérer le rythme et les progrès vers l'élimination du travail des enfants en termes de sensibilisation, d'accès à l'éducation et à la formation professionnelle, de prise en charge des victimes et de renforcement des capacités des acteurs.

Résultats et programmation stratégique

Tenant compte des engagements mentionnés précédemment, l'atteinte du **résultat stratégique du PAN** se traduira par le fait de faire passer la proportion d'enfants de 5 à 17 ans impliqués dans le travail des enfants de 21,6 % en 2021 à moins de 10 % en 2029, soit une baisse de 11 points, tout en soutenant la transition vers le travail décent.

Les actions conduisant à l'atteinte de ce résultat stratégique s'appuient sur **trois axes stratégiques** :

- **Axe 1 : Accès des enfants aux services sociaux de base et/ou à un travail décent.** Il s'agit d'améliorer l'accès à l'éducation, à la formation professionnelle et à la santé, tout en favorisant l'insertion des jeunes dans des emplois décents.
- **Axe 2 : Réduction de la vulnérabilité socio-économique des familles et des communautés.** Cet axe vise à renforcer la résilience économique à travers des programmes de protection sociale, des activités génératrices de revenus et l'autonomisation des femmes.
- **Axe 3 : Renforcement du cadre institutionnel, juridique et programmatique.** Il prévoit le renforcement des capacités des acteurs, la coordination des actions, l'harmonisation juridique et l'opérationnalisation des mécanismes de surveillance.

Le document détaille une description des effets attendus et des indicateurs clés soutenant chacun de ces axes, ainsi qu'une matrice des activités.

Budget prévisionnel

Le financement du PAN est assuré conjointement par l'État (CNS, Conseil Café-Cacao), les organisations de la société civile, les agences onusiennes (UNICEF, BIT, OIM) ainsi que l'industrie du cacao et du chocolat pour un **budget global estimé à 165 milliards FCFA** sur les cinq années.